

# 56

ème

**Congrès de la Société Française de  
Stomatologie  
Chirurgie Maxillo-Faciale  
et Chirurgie Orale**



[sfscmfco.fr](http://sfscmfco.fr)

**Président :  
Pr Christophe MEYER**

**du 29/09 au  
02/10/2021**

**Palais des  
Congrès  
Besançon**

*Julien Seron Cyber Women n°2*

**La bio-ingénierie  
au service  
de nos spécialités**

Secrétariat logistique CMF2021 - AOS  
tél : +33 (0)4 96 15 12 57  
E-mail : [cmf2021@aoscongres.com](mailto:cmf2021@aoscongres.com)



**DOSSIER PARTENAIRE**



Chers Partenaires,

C'est avec un grand plaisir que je vous annonce et vous confirme, en tant que Président 2021 de la Société Française de Stomatologie, de Chirurgie Maxillo-Faciale et de Chirurgie Orale (SFSCMFCO), la tenue du 56<sup>ème</sup> Congrès national de nos spécialités en ma ville universitaire de Besançon du 29 septembre au 2 octobre 2021.

Comme vous le savez, les Journées de Printemps Up2Face de la SFSCMFCO qui devaient avoir lieu à Ajaccio du 1<sup>er</sup> au 2 mai 2020 sous la présidence du Dr Blandine RUHIN n'ont malheureusement pas pu avoir lieu du fait de l'épidémie Covid-19 qui nous a tous touchés. **Le Conseil d'Administration de la SFSCMFCO a majoritairement décidé, au cours d'un vote en date du 11 mai 2020, de ne pas reporter ces journées en Corse en 2021** de manière à ne pas multiplier le nombre d'évènements scientifiques déjà programmés ou déjà reportés et à ne pas diluer votre soutien sur 2 évènements.

Certains d'entre vous qui avaient versé leur contribution aux Journées de Printemps en Corse ont souhaité maintenir ce soutien pour 2021. Du fait de l'annulation définitive de ces journées, **nous leur proposons de reporter automatiquement leur contribution sur le congrès national en septembre 2021 à Besançon.**

Le programme de ce congrès s'annonce passionnant, notamment pour nos partenaires industriels. Le thème principal de l'évènement annonce clairement la couleur : **nous souhaitons mettre en valeur nos collaborations avec l'industrie biomédicale.** Cette volonté repose sur une évidence : les progrès récents et futurs de nos prises en charge sont passés et ne peuvent passer que par ces collaborations.

Chose un peu inhabituelle mais innovante, nous donnerons la parole à ceux d'entre vous qui le souhaitent, au cours d'une séance consacrée aux partenaires industriels de manière à découvrir vos projets, vos avancées technologiques, à recueillir vos souhaits de collaboration et votre vision du futur. Fidèles à la tradition, nous vous proposerons d'organiser des ateliers et des séminaires consacrés à vos produits. Que ceux qui ont l'intention de participer se manifestent rapidement car certains d'entre vous ont déjà réservé leur place et les créneaux sont malheureusement limités...

Une surface d'exposition de 2 000 m<sup>2</sup> sera mise à votre disposition. Nous insisterons particulièrement auprès des participants sur la fréquentation de l'espace d'exposition en leur proposant des animations et en offrant des récompenses pour les plus assidus. Nous vous en ferons la surprise.

Nous aurons des invités prestigieux pour animer des conférences de haut niveau. Ainsi, le Professeur Jacques Marescaux, inventeur du concept de l'IRCAD, leader dans le domaine de l'innovation chirurgicale, viendra nous présenter sa vision de la chirurgie du futur basée sur les salles d'intervention hybrides, les réalités augmentée et virtuelle, la robotique et les instruments intelligents.

Le Professeur Bernard Devauchelle, pionnier mondial de la transplantation faciale et fondateur de l'Institut Faire Face dédié à la défiguration, nous parlera de son recul sur les techniques de réparation faciale et de l'avenir dans ce domaine.

Le Dr Gaétan Thierry, Président 2018 de la SFSCMFCO et organisateur de notre congrès cette année-là à Marseille, passionné par les technologies entourant l'intelligence artificielle, viendra nous présenter les implications de ces technologies sur nos spécialités.

Jean-Philippe Henry, pilote de Mirage 2000, interviendra pour nous expliquer comment éviter de prendre des décisions absurdes et éviter les erreurs médicales au bloc opératoire en se fondant sur son expérience aéronautique. Et cette liste n'est évidemment pas exhaustive à ce stade.

Nous n'oublierons pas, bien sûr, nos confrères libéraux en leur proposant des sessions particulièrement adaptées à leurs préoccupations quotidiennes : vie professionnelle, responsabilité médicale, gestion des échecs (implantaires notamment) entre-autres. La matinée du 2 octobre sera entièrement consacrée à des séances de développement professionnel continu (DPC) dont on sait l'importance et le caractère obligatoire dès 2021 dans le cadre de la re-certification. Nous nous attendons donc également à une belle fin de congrès.

Comme depuis plusieurs années, nous serons accompagnés dans l'organisation de ce congrès par la dynamique et experte équipe de la société AOS.

Voilà les quelques informations que je peux vous livrer pour l'instant. Un site internet est d'ores et déjà disponible, site sur lequel nous ferons progressivement apparaître les évolutions du programme et dans lequel vous retrouverez toutes les informations utiles pour participer avec nous à ce grand et bel évènement.

La Franche-Comté, région d'hospitalité et fière de son savoir-faire dans les domaines de l'ingénierie biomédicale, vous réserve de belles et bonnes surprises. Toute l'équipe et moi-même sommes impatients de vous retrouver pour cette nouvelle édition !



**Professeur Christophe MEYER**  
Président 2021 de la SFSCMFCO

# COMITÉ D'ORGANISATION

L'organisation principale est assurée par le Professeur Christophe MEYER, président de la SFSCMFCO et de son comité d'organisation : André BOUGAUD, Thierry CAMPONOVO, Brice CHATELAIN, Édouard EUVRARD, Émilie FAUCONNET, Aurélien LOUVRIER, Sophie PECHOUX et Élise WEBER.

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

La commission scientifique du congrès est composée du Président, des deux Vice-Présidents et des membres du bureau de la SFSCMFCO, de membres du Collège des Enseignants de la spécialité et de Sociétés Savantes partenaires, du Rédacteur en Chef de la revue scientifique de la SFSCMFCO et enfin d'un représentant de chaque composante du Conseil National Professionnel de Chirurgie-Maxillo Faciale et de Stomatologie.

Hervé BENATEAU	Jean-Baptiste KERBRAT
Lotfi BENSLAMA	Roman-Hussein KHONSARI
Chloé BERTOLUS	Tarcissus KONSEM
Patrick-Yves BLANCHARD (vice-président)	Boris LAURE
Jebrane BOUAOUD	Jean-Christophe LUTZ
Pierre BOULETREAU	Alain-Patrick MALUNGU
Pierre BRETON	Michelle MAGREMANE
Joel BRIE	Claire MAJOUFRE-LEFEVRE
Muriel BRIX	Nadia MANSOURI
André CHAINE (représentant CNP)	Jean-Paul MENINGAUD
François CHEYNET	Christophe MEYER (président)
Cyrille CHOSSEGROS	Christian PAULUS
Pierre CORRE	Arnaud PICARD
Francis DUJARRIC	Gérard POUIT
Joël FERRI	Gwénaél RAOUL
Jean-Marc FOLETTI	Blandine RUHIN (vice-présidente)
Jean-Philippe FOY	Paolo SCOLOZZI
Arnaud GLEIZAL	Sylvie TESTELIN
Patrick GOUDOT	Gaëtan THIERY
Laurent GUYOT (rédacteur en chef)	Olivier TROST
Patrick JAMMET	Christian VACHER
Natacha KADLUB	Philippe VERMESCH (représentant CNP)
	Narcisse ZWETYENGA

## ORGANISATION



### AOS - Secrétariat du Congrès de la SFSCMFCO 2021

Saint-Henri - Rue Anne Gacon – Bât. 24 13016 Marseille – France

Tel. : +33 (0)4 96 15 12 57 - Mail : cmf2021@aoscngres.com

Camille DECONINCK – Chef de projet

Marina CUNY – Chargée de projet

**AOS**

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

e-mail : cmf2021@aoscngres.com

## LIEU

### Palais des Congrès de Besançon

3, Boulevard Ouest

25 050 Besançon

Tél. : +33 (0)3 81 41 08 09

Inauguré en 1987 et réalisé par l'architecte bisontin Gérard Boucton, le Palais des Congrès est un bâtiment composé de deux niveaux. Il se distingue par sa conception polygonale audacieuse et originale.

## Dates & Horaires

### Mercredi 29 Septembre 2021 :

- Ateliers
- Conférences
- Réunions satellites
- Cocktail du Président

### Jeudi 30 septembre 2021 :

- Masterclasses
- Sessions plénières
- Dîner du congrès

### Vendredi 01 octobre 2021 :

- Masterclasses
- Sessions plénières

### Samedi octobre 2021 :

- Formation DPC

## Participants

Environ 800 médecins, internes et paramédicaux en Stomatologie, Chirurgie Maxillo-Faciale et Chirurgie Orale pourront assister aux conférences plénières, aux sessions posters, aux ateliers et symposiums répartis entre les différents thèmes.

Tous les participants auront la possibilité de présenter une communication orale ou un poster. Les spécialités voisines de la CMF et de la CO seront largement associées.

Les pauses café et les déjeuners sont inclus dans les frais d'inscription des participants. Ils se présenteront sous la forme de cocktail dans l'espace d'exposition.

**Pour plus d'informations sur le congrès, n'hésitez pas à visiter le site internet dédié :**

<http://atout-org.com/cm2021>

**Pour plus d'informations sur la SFSCMFCO, n'hésitez pas à visiter le site internet dédié :**

<http://www.sfscmfco.fr>

**AOS**

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

e-mail : [cmf2021@aoscngres.com](mailto:cmf2021@aoscngres.com)

# Code of Ethical Business Practice



Un code de bonnes pratiques commerciales pour une meilleure transparence des relations entre professionnels de santé et industriels.

## AOS

Signataire de la charte MedTech Europe.

Notre agence AOS, en tant que PCO (Organisateur Professionnel de Congrès), adhère au Code d'Ethique Professionnelle MedTech Europe qui régit tous les aspects des relations de l'industrie avec les professionnels de santé (HCPs) et avec les organisations de soins de santé (HCOs), notamment dans le cadre des congrès et événements organisés par la profession.

**Nous sommes à votre disposition pour toutes les démarches nécessaires qui s'imposent :**

- prise en charge de professionnels de santé via l'attribution de bourses à la SFSCMFCO ;
- accréditation CVS du Congrès.

### **EthicalMedTech - CVS - Assessment decision :** **PROVISIONALLY COMPLIANT / VALIDATION PRIMAIRE**

Le 56ème édition nationale du congrès de la SFSCMFCO obtiendra prochainement l'approbation du CVS (Conference Vetting System) dans le cadre du Code MedTech Europe.

Ce code est entré en vigueur le 1er janvier 2017. Il s'agit d'une démarche volontaire dont le but est d'améliorer la prise en compte et le respect des codes de l'éthique professionnelle lors des congrès médicaux notamment, selon des standards harmonisés entre pays européens, et pour faciliter le soutien de l'industrie à la formation médicale indépendante.

MedTech Europe a adopté une autorégulation européenne proactive et rigoureuse, au-delà des législations nationales, afin d'assurer la protection de la réputation des entreprises du secteur des technologies médicales.

À cet égard, le Code MedTech Europe couvre tous types d'interactions, tels que les conventions de recherche et de conseil, les échantillons, les cadeaux, ainsi que le soutien financier des Professionnels de Santé pour assister à des événements scientifiques organisés par des tiers.

MedTech Europe s'engage en effet à continuer à soutenir la Formation Médicale Continue des Professionnels de Santé à travers des subventions à caractère éducatif.

Le nouveau Code a été conçu pour s'assurer que les entreprises des technologies médicales et leurs représentants respectent les normes éthiques les plus élevées et que leur collaboration avec les Professionnels de Santé soit pérenne dans l'avenir. Cela favorisera la réputation de l'industrie et la confiance du public, ces relations entre les entreprises et les professionnels de santé étant essentielles pour l'innovation au bénéfice des patients.

La principale mise à jour introduite par ce code est l'interdiction des soutiens directs de l'industrie aux professionnels de santé, qu'ils soient orateurs ou participants (prise en charge de l'inscription à un congrès, des voyages, hébergements, etc ...), par les sociétés membres, à partir du 1er janvier 2018. Depuis cette date, la formation médicale doit être financée de manière indirecte par des bourses d'études (Educational Grants) attribuées à des organisations de santé qui décident ensuite de son utilisation auprès des professionnels de santé.

## AOS

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

e-mail : cmf2021@aoscongres.com

## PARTICIPATION AU CONGRÈS

Afin de vous garantir une visibilité optimale sur le Congrès de la SFSCMFCO à Besançon, nous vous proposons plusieurs opportunités de partenariat listées ci-après.

Nous espérons que vous trouverez la meilleure forme de participation à ces journées pour votre société afin de bénéficier au mieux de cette manifestation.

Le partenariat sur une manifestation est une affaire de confiance et d'échanges sur le long terme. Afin de vous aider et de faciliter votre travail, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et faire de votre participation à ces journées un succès.

**Les stands seront attribués selon l'ordre d'arrivée des bons de commandes et de leurs règlements.**

Chaque logo de chaque partenaire apparaîtra sur le site internet du congrès.

# RÉSERVATION D'UN STAND LÉGER

**Stand léger de 4 m2**..... **2 750 €\***

Inclus dans le module :

- Une banque d'accueil et 2 tabourets hauts
- 2 badges staff exposant

## RÉSERVATION D'UN STAND NU OU ÉQUIPÉ

### TARIFS :

- Stand nu ou équipé de 6m2** : 2 badges staff exposant - **4 200 €\***
- Stand nu ou équipé de 9m2** : 3 badges staff exposant - **6 000 €\***
- Stand nu ou équipé de 12m2** : 4 badges staff exposant - **7 400 €\***
- Stand nu ou équipé de 15m2** : 4 badges staff exposant - **8 500 €\***
- Stand nu ou équipé de 18m2** : 5 badges staff exposant - **9 400 €\***
- Stand nu ou équipé de 21m2** : 5 badges staff exposant - **10 700 €\***
- Stand nu ou équipé de 24m2** : 6 badges staff exposant - **12 000 €\***

Inclus dans le module :

- 1 table et 2 chaises \*
- Cloisons en mélaminé
- Éclairage par un rail de 3 spots
- Enseigne drapeau recto verso

Vous avez la possibilité de faire appel à votre propre standiste pour les stands de 6 à 24m2. Nous vous louerons alors l'espace nu. L'aménagement sera à prévoir par vos soins, seulement un marquage au sol sera mis en place pour délimiter les emplacements. Il faudra nous envoyer les plans de votre stand ainsi que les coordonnées de votre standiste.

Les modules de location des espaces (nu ou équipé) ne comprennent pas le branchement électrique. Vous pourrez passer la commande lors de la réception du dossier technique.

*\*Association régie par la loi 1901 non assujettie à la TVA.<*

**AOS**

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51  
e-mail : cmf2021@aoscongres.com



## RÉSERVATION D'UN DÉJEUNER DÉBAT

Le programme du congrès offre aux partenaires qui le souhaitent la possibilité d'organiser un symposium, le jeudi 30 septembre ou le vendredi 01 octobre. Trois types de salles vous sont proposées.

<input type="checkbox"/>	<b>Déjeuner-débat – salle de 40 places</b> .....	<b>3 500 €* </b>
<input type="checkbox"/>	<b>Déjeuner-débat – salle de 60 places</b> .....	<b>4 500 €* </b>
<input type="checkbox"/>	<b>Déjeuner-débat – salle de 120 places</b> .....	<b>6 000 €* </b>

### Inclus dans le module :

- Durée : 1h30
- Salle avec équipement audiovisuel basique
- Inscription gratuite pour 4 de vos orateurs
- 2 badges staff exposant
- Signalétique spécifique pour annoncer le symposium
- Insertion du programme de votre symposium dans le programme du congrès.

**Lors de l'envoi de votre formulaire de réservation, merci de nous préciser votre préférence de jour pour la réalisation de votre déjeuner-débat. Ce choix sera validé par les comités.**

Si vous souhaitez organiser un symposium en dehors des créneaux disponibles, merci de nous contacter.

## RETRANSMISSION LIVE DÉMO

Le programme du congrès offre aux partenaires qui le souhaitent la possibilité d'organiser une retransmission de live démo sous forme de e-symposium, le jeudi 30 septembre ou le vendredi 01 octobre pendant les pauses déjeuners.

<input type="checkbox"/>	<b>Retransmission live démo</b> .....	<b>Sur devis</b>
--------------------------	---------------------------------------	------------------

### Inclus dans le module :

- Durée : 30 min à 1h00
- Symposium intégré à la programmation scientifique du congrès
- Insertion du programme de votre symposium dans le programme du congrès.
- Mise en place d'un système de traçabilité

**Attention**, le programme et la date de votre symposium sont soumis à validation du Comité Scientifique. **Le thème prévisionnel doit être envoyé obligatoirement** à l'adresse suivante : [cmf2021@aoscongres.com](mailto:cmf2021@aoscongres.com)

## RÉSERVATION D'UN ATELIER PRATIQUE

Le programme du congrès offre aux partenaires qui le souhaitent la possibilité d'organiser un atelier pratique le Mercredi 29 septembre de 14h00 à 17h00.

<input type="checkbox"/>	<b>Atelier pratique – salle de 20 places</b> .....	<b>3 000 €* </b>
<input type="checkbox"/>	<b>Atelier pratique – salle de 30 places</b> .....	<b>4 000 €* </b>
<input type="checkbox"/>	<b>Atelier pratique – salle de 40 places</b> .....	<b>5 000 €* </b>
<input type="checkbox"/>	<b>Atelier pratique – salle de 50 places</b> .....	<b>6 000 €* </b>

### Inclus dans le module :

**AOS**

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

e-mail : [cmf2021@aoscongres.com](mailto:cmf2021@aoscongres.com)

- Durée : 3h00
- Salle avec équipement audiovisuel basique
- Inscription gratuite pour 4 de vos orateurs
- 2 badges staff exposant
- Signalétique spécifique pour annoncer l'atelier pratique
- Disposition de la salle selon votre souhait
- Insertion du programme de votre atelier inclus dans le programme du congrès.

Si vous souhaitez organiser un atelier pratique en dehors des créneaux disponibles, merci de nous contacter.

Le nombre de places est évolutif en fonction des besoins du partenaire et selon la disponibilité de la salle.

**Attention**, le programme de votre atelier pratique est soumis à validation du Comité Scientifique. **Le thème prévisionnel doit être envoyé obligatoirement** à l'adresse suivante : **cmf2021@aoscongres.com**

## NOUVEAU !

# INTERVENTION SESSION INDUSTRIELLE

Le thème principal du congrès - La bio-ingénierie au service de nos spécialités – laisse la part belle aux collaborations qui unissent l'industrie biomédicale et les équipes soignantes et aux innovations qui en résultent.

C'est la raison pour laquelle, en dehors de partenariats classiques que vous connaissez (location d'un stand, déjeuner-débat, workshop, etc.), nous avons souhaité innover en 2021 et ouvrir une « session industrielle ».

Cette session, calquée sur les autres sessions scientifiques, permettra aux industriels qui le souhaitent de venir faire une présentation orale devant notre communauté médicale. Le but est que vous puissiez, en 10 ou 20 minutes (format au choix) nous faire part d'un sujet chaud de votre actualité (recherche et développement de solutions innovantes, point de vue de l'industriel sur une problématique concernant la spécialité, recherche de partenariats scientifiques avec des équipes médicales, présentation des résultats d'une étude...). Il est évidemment tout à fait possible que ces présentations soient faites par un praticien que vous souhaiteriez inviter pour parler de ces problématiques.

- Intervention de 10 minutes** ..... **1 300 €\***
- Intervention de 20 minutes** ..... **2 400 €\***

De manière à éviter les communications à contenu exclusivement commercial et à garantir un certain niveau scientifique, le thème de ces interventions est soumis, à une validation par le Comité Scientifique. Le titre et un court abstract de la communication doivent à ce titre être envoyés à l'adresse suivante : **cmf2021@aosconges.com**

Le Professeur MEYER, président 2021, vous encourage à tester cette formule dans la mesure où, une fois n'est pas coutume, c'est à vous que la parole est donnée, occasion unique de toucher, en quelques minutes, l'ensemble de vos prospects sur cette manifestation. Nous souhaitons que ce congrès soit également le vôtre.

*\*Association régie par la loi 1901 non assujettie à la TVA.*

**AOS**

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

e-mail : cmf2021@aoscongres.com

# ENCART DANS LE PROGRAMME FINAL

Nous vous proposons une insertion dans le programme final. Véritable guide pendant le congrès, il sera édité en 800 exemplaires et inséré dans la mallette distribuée aux congressistes.

<b>2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> de couverture</b>	<input type="checkbox"/> <b>1 500 €* </b>
<b>4<sup>ème</sup> de couverture</b>	<input type="checkbox"/> <b>1 800 €* </b>
<b>1/2 page intérieure</b>	<input type="checkbox"/> <b>550 €* </b>
<b>1 page intérieure</b>	<input type="checkbox"/> <b>1 000 €* </b>

Les tarifs s'entendent hors frais technique, l'annonceur devant nous fournir le fichier au format .eps, 300 dpi ou .pdf en haute définition (avec traits de coupe).

Attention, la maquette est à nous fournir 2 mois avant le début du congrès à l'adresse suivante : cmf2021@aoscongres.com

## PUBLICITÉ INTERSESSION

**Publicité intersession ..... 1 300 €\***

Entre chaque session, une présentation de quelques slides tourne en boucle assurant la promotion d'informations diverses et variées. Nous proposons aux partenaires de pouvoir bénéficier de cette vitrine publicitaire. La publicité intersession permet au partenariat une visibilité maximale.

Attention, la maquette d'une page est à nous fournir 2 mois avant le début du congrès à l'adresse suivante : cmf2021@aoscongres.com

## NAMING D'UNE SESSION SCIENTIFIQUE

**Naming d'une session scientifique ..... 2 000 €\***

Inclus dans le module :

- Logo présenté avant et après la session
- Annonce de votre soutien dans le programme définitif du congrès

## FOURNITURE DES MALLETTES

**Fourniture des mallettes ..... Aucun coût supplémentaire**

Nombre d'exemplaires à fournir : 800 exemplaires.

Les mallettes seront distribuées aux participants. La fourniture des mallettes et la livraison sont à votre charge. La date de livraison vous sera communiquée dans le Dossier Technique.

*\*Association régie par la loi 1901 non assujettie à la TVA.*

**AOS**

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

e-mail : cmf2021@aoscongres.com

## INSERTION DANS LES MALLETTES

- Insertion de document publicitaires** ..... 1 500 €\*  
**Objets :** gadgets, littératures scientifiques, flyers, etc.  
**Nombre d'exemplaires à fournir :** 800 exemplaires.

Les exemplaires seront insérés dans les sacs des participants. La fourniture des documents et la livraison sont à votre charge. La date de livraison vous sera communiquée dans le Dossier Technique.

- Insertion de bloc-notes et stylos** ..... **Aucun coût supplémentaire**  
**Nombre d'exemplaires à fournir :** 800 exemplaires.

Les exemplaires seront insérés dans les sacs des participants. La fourniture des bloc-notes et stylos, et la livraison sont à votre charge. La date de livraison vous sera communiquée dans le Dossier Technique.

## FOURNITURE DES CORDONS DE BADGES ET POCHETTES PLASTIQUE

- Fourniture des badges** ..... **Aucun coût supplémentaire**  
**Nombre d'exemplaires à fournir :** 800 exemplaires.

La dimension des pochettes plastiques vous sera communiquée dans le Dossier Technique.

## SPONSORING DE L'APPLICATION SFSCMFCO 2021

- Partenariat exclusif** ..... 15 000 €\*  
 **Partenariat partagé** ..... **Nous contacter**

Ce module vous permet de devenir le partenaire institutionnel de l'application mobile développé par la SFSCMFCO pour présenter le programme du congrès en vous donnant une visibilité sur l'application, comme sur les documents de communication présentant cette application.

Votre logo devra être fourni par vos soins.

Plusieurs partenaires peuvent sponsoriser l'application. Pour plus d'information, veuillez nous contacter.

## PRISE EN CHARGE MÉDECINS

Si votre société souhaite prendre en charge les frais d'inscription de participants, une interface sera disponible pour les inscrire avec un tarif réduit pour les médecins. Merci de nous contacter.

*\*Association régie par la loi 1901 non assujettie à la TVA.*

**AOS**

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

e-mail : cmf2021@aoscongres.com



# 56<sup>ème</sup> Congrès de la Société Française de Stomatologie, Chirurgie Maxillo-Faciale et Chirurgie Orale

sfscmfco.fr

du 29/09 au  
02/10/2021

Palais des Congrès  
Besançon

La bio-ingénierie  
au service de nos spécialités

Président : Pr Christophe MEYER



Secrétariat logistique CMF2021 - AOS  
tel : +33 (0)4 96 15 12 57  
E-mail : cmf2021@aoscongres.com

## RÉSERVATION D'UN STAND ET INTERVENTION DANS LE PROGRAMME

Société ..... N°SIRET (France) : .....

N°TVA Intracommunautaire : .....

Contact : .....

Adresse de facturation .....

Code postal ..... Ville : ..... Pays : .....

E-mail : ..... Telephone : .....

### Réservation d'un stand

Stand léger de 4m2	<input type="checkbox"/> Nu <input type="checkbox"/> Équipé	2 750 €*
Stand de 6m2	<input type="checkbox"/> Nu <input type="checkbox"/> Équipé	4 200 €*
Stand de 9m2	<input type="checkbox"/> Nu <input type="checkbox"/> Équipé	6 000 €*
Stand de 12m2	<input type="checkbox"/> Nu <input type="checkbox"/> Équipé	7 400 €*
Stand de 15m2	<input type="checkbox"/> Nu <input type="checkbox"/> Équipé	8 500 €*
Stand de 18m2	<input type="checkbox"/> Nu <input type="checkbox"/> Équipé	9 400 €*
Stand de 21m2	<input type="checkbox"/> Nu <input type="checkbox"/> Équipé	10 700 €*
Stand de 24m2	<input type="checkbox"/> Nu <input type="checkbox"/> Équipé	12 000 €*

### Intervention dans le programme

#### Réservation d'un déjeuner-débat

Déjeuner-débat – salle de 40 places	<input type="checkbox"/> 3 500 €*
Déjeuner-débat – salle de 60 places	<input type="checkbox"/> 4 500 €*
Déjeuner-débat – salle de 120 places	<input type="checkbox"/> 6 000 €*

#### Retransmission live démo

Retransmission live démo	<input type="checkbox"/> Sur devis
--------------------------	------------------------------------

#### Intervention lors de la session industrielle

Intervention de 10 minutes	<input type="checkbox"/> 1 300 €*
Intervention de 20 minutes	<input type="checkbox"/> 2 400 €*

#### Réservation d'un atelier pratique

Atelier pratique – salle de 20 places	<input type="checkbox"/> 3 000 €*
Atelier pratique – salle de 30 places	<input type="checkbox"/> 4 000 €*
Atelier pratique – salle de 40 places	<input type="checkbox"/> 5 000 €*
Atelier pratique – salle de 50 places	<input type="checkbox"/> 6 000 €*

Règlement à réception de facture. L'exposant déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et des clauses d'annulation qu'il accepte sans restriction.

**TOTAL : ..... €**

DATE, NOM, SIGNATURE ET CACHET

\*Association régie par la loi 1901 non assujettie à la TVA.

**AOS**

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

e-mail : cmf2021@aoscongres.com



## AUTRES OFFRES DE PARTENARIAT

Société ..... N°SIRET (France) : .....

N°TVA Intracommunautaire : .....

Contact : .....

Adresse de facturation .....

Code postal ..... Ville : ..... Pays : .....

E-mail : .....

Telephone : ..... Fax : .....

Encart dans le programme final	
2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> de couverture	<input type="checkbox"/> 1 500 €
4 <sup>ème</sup> de couverture	<input type="checkbox"/> 1 800 €
½ page intérieure	<input type="checkbox"/> 550 €
1 page intérieure	<input type="checkbox"/> 1 000 €
Publicité intersession	
Publicité intersession	<input type="checkbox"/> 1 300 €
Naming d'une session scientifique intersession	
Naming d'une session scientifique	<input type="checkbox"/> 2 000 €
Mallettes	
Fourniture des mallettes	<input type="checkbox"/> Aucun surcoût supplémentaire
Insertion mallettes – documents publicitaire	<input type="checkbox"/> 1 500 €
Insertion mallettes – bloc-notes et stylos	<input type="checkbox"/> Aucun surcoût supplémentaire
Fourniture des badges	
Fourniture des cordons de badges et des pochettes plastiques	<input type="checkbox"/> Aucun surcoût supplémentaire
Sponsoring de l'application SFSCMFCO 2021	
Partenariat exclusif	<input type="checkbox"/> 15 000 €
Partenariat partagé	<input type="checkbox"/> Nous contacter
Règlement à réception de facture. L'exposant déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et des clauses d'annulation qu'il accepte sans restriction.	<b>TOTAL : .....€</b>

DATE, NOM, SIGNATURE ET CACHET

*\*Association régie par la loi 1901 non assujettie à la TVA.*

**AOS**

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51  
e-mail : cmf2021@aoscongres.com

FORMULAIRE DE RÉSERVATION

## SOUSCRIPTION - SUBSCRIPTION

Pour devenir partenaire ou réserver un emplacement d'exposition, vous devez retourner au secrétariat du Congrès l'un des formulaires de réservation, accompagné d'un versement de 50% du montant dû. **Le solde de la facture sera dû au plus tard 2 mois avant le congrès, au 28 juillet 2021.** Aucune réservation verbale ne sera prise en compte. La réservation et le règlement de l'acompte constituent un engagement ferme et obligent le souscripteur à l'acceptation des conditions générales et particulières du dossier de partenariat et du manuel technique de l'exposant (qui sera adressé ultérieurement à toutes les sociétés ayant réservé un stand d'exposition).

Par ailleurs, le non-règlement du solde de la facture un mois avant le congrès entraînera l'annulation immédiate de fait de droit à disposer des réservations demandées, sans remboursement de l'acompte versé.

## EMPLACEMENT ET PLAN – POSITION AND EXHIBITION MAP

L'attribution des stands sera faite dans l'ordre d'arrivée des réservations. Après attribution, aucune modification d'emplacement ne pourra être effectuée sans l'accord écrit des organisateurs. Le plan de l'exposition présenté dans ce document est un plan non contractuel. Il est soumis à l'acceptation de la préfecture de Besançon. Nous nous réservons le droit de modifier, en fonction des agréments délivrés par la Préfecture, l'importance et la disposition des surfaces réservées par l'exposant.

## ANNULATION – CANCELLATION CONDITIONS

Toute annulation de réservation de stand ou autres options de partenariat devra être effectuée par courrier au secrétariat du congrès et sera soumise aux conditions d'annulation ci-dessous :

- Jusqu'au 31 Mars 2021 : 50% du montant total net dû non remboursable.
- A compter du 1<sup>er</sup> Avril 2021 : aucun remboursement des sommes dues et versées.

## FORCES MAJEURES – MAJOR FORCES

En cas de force majeure, les dates du congrès et de l'exposition pourront être modifiées ou ces dernières pourront être purement et simplement annulées. Dans cette dernière hypothèse, les sommes disponibles après paiement des dépenses engagées seront réparties entre les exposants au prorata de leurs versements sans que des recours soient possibles à l'encontre de l'organisateur ou du réalisateur.

## ASSURANCE - INSURANCE

Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs et propriétaires des lieux et s'engage à souscrire les polices d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus par le matériel (vol, dégâts, etc.) ainsi que les responsabilités civiles couvrant le personnel fixe ou intérimaire de son entreprise présente au congrès.

Dans aucun cas, l'exposant ne sera couvert par les assurances des organisations du congrès.

## RESERVATIONS DIVERSES ET LOCATION D'ESPACE PUBLICITAIRE –

### MISCELLANEOUS BOOKING AND RENTAL OF ADVERTISING SPACE

Les annonceurs sont invités à vérifier que leurs publicités sont conformes à la législation française en vigueur en matière de publicité de produits pharmaceutiques et de matériel médical.

Pour quelque motif que ce soit, l'organisateur ne prendra pas en compte d'éventuelles réclamations faites après la clôture de la manifestation. L'organisateur se réserve le droit de ne pas vendre de partenariat à toute firme, société ou organisation dont les activités ne seraient pas directement en rapport avec le thème général de la manifestation, ou ne répondraient pas aux normes de rigueur souhaitées par le Comité d'organisation. Les candidatures seront soumises au Comité d'organisation qui statuera sur les demandes.

L'exposant ou le sponsor s'engage à ne pas organiser quelque manifestation satellite que ce soit pendant toute la durée du congrès, dans la région de la manifestation, sans avoir auparavant obtenu l'accord écrit des organisateurs. Par ailleurs, l'exposant ou partenaire du congrès ne pourra distribuer de publicité que sur son stand d'exposition ou dans la salle qu'il aura réservé. Tout contrevenant s'engage à verser aux organisateurs du congrès deux fois le montant total des sommes dues ou versées nonobstant le versement d'indemnités compensatoires.

## MANUEL TECHNIQUE DE L'EXPOSANT – EXHIBITOR'S TECHNICAL MANUAL

**Un guide technique de l'exposant sera envoyé à chaque exposant qui aura réservé et payé en intégralité son stand d'exposition.**

Ce manuel contiendra toutes les informations concernant les conditions générales, les règles de sécurité, de montage et démontage des stands, les livraisons, les coordonnées des prestataires officiels du congrès et formulaires de commandes de leurs prestations.

## REGLEMENT DES FACTURES – PAYMENT OF INVOICES

Les règlements pourront être effectués par chèque, par virement bancaire ou par carte bancaire en euros seulement :

- Par chèque à l'ordre de « **CMF AOS** »
- Par virement bancaire à l'ordre de « **CMF AOS** ». Le RIB vous sera fourni ultérieurement
- Par carte bancaire (transaction manuelle) :  
 Visa                       Eurocard                       Mastercard

Cryptogramme : \_\_\_

Carte de crédit n° : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ /

Date d'expiration : \_\_ / \_\_

J'autorise « Atout Organisation Science » à débiter ou à créditer ma carte de Crédit pour toutes les transactions liées à ma participation au congrès CMF 2021.

**DATE, NOM, SIGNATURE ET CACHET**

**DATE, NAME AND COMPANY STAMP**

**AOS**

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

e-mail : cmf2021@aoscngres.com

**Merci de compléter lisiblement ce formulaire et de le transmettre AOS par e-mail à [cmf2021@aoscongres.com](mailto:cmf2021@aoscongres.com)**

AOS est l'agence en charge des réservations hôtelières du congrès CMF 2021 qui se tiendra au Palais des Congrès de Besançon, du Mercredi 29 Septembre au Samedi 2 octobre 2021. Indiquez-nous vos souhaits et nous vous ferons une proposition adaptée à vos besoins.

Société .....	N°SIRET (France) : .....	
N°TVA Intracommunautaire : .....		
Contact : .....		
Adresse de facturation .....		
Code postal .....	Ville : .....	Pays : .....
E-mail : .....		
Telephone : .....	Fax : .....	

Souhaits	
Date d'arrivée à l'hôtel (JJ/MM/AA)	__ / __ / __
Date de départ de l'hôtel (JJ/MM/AA)	__ / __ / __
Nombre de chambre	___ chambres par nuit
Type de chambre	<input type="checkbox"/> Simple <input type="checkbox"/> Double <input type="checkbox"/> Twin
Catégorie souhaitée	<input type="checkbox"/> 2* <input type="checkbox"/> 3* <input type="checkbox"/> 4*
Budget	_____, __ €



**AOS**

Secrétariat du Congrès de la SFSCMFCO 2021  
Saint-Henri - Rue Anne Gacon – Bât. 24 13016 Marseille – France

Tel. : +33 (0)4 96 15 12 57 – Mail : [cmf2021@aoscongres.com](mailto:cmf2021@aoscongres.com)

Camille DECONINCK – Chef de projet

Marina CUNY – Chargée de projet

**AOS**

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

e-mail : [cmf2021@aoscongres.com](mailto:cmf2021@aoscongres.com)

**SOUHAITS RÉSERVATION HÔTELIÈRE**